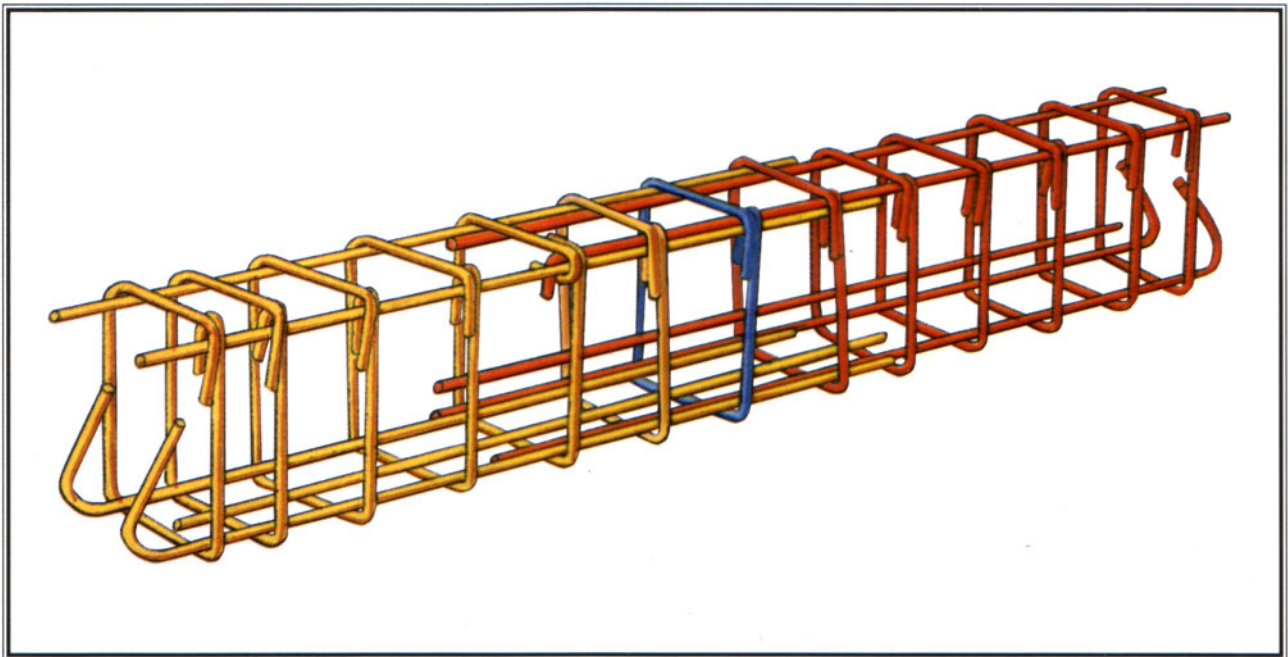


P.A.R

POUTRES ARMATURES RÉGLABLES

Procédé CRUMIERE breveté
accepté SOCOTEC N°TT7-038



Société PANTZ

1, rue de la Forêt - BP 43
02604 Villers-Cotterêts
Tél : 03.23.96.0041 - Fax : 03.23.96.59.80
e-mail : contact@pantz.fr

SOMMAIRE

Description du Procédé p.3

Mise en Oeuvre p.4

Choix de la Poutre en onction des charges p.5

Fiche Technique p.6

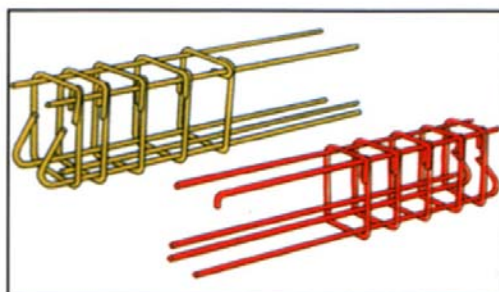
Domaine d'application p.7

DESCRIPTION DU PROCÉDÉ

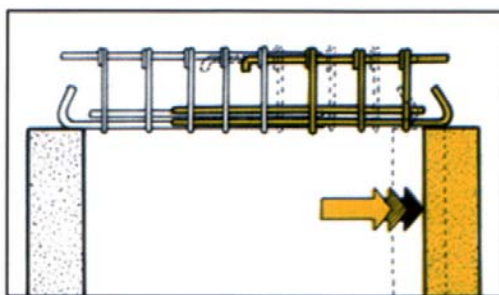
Le procédé consiste à utiliser des armatures de poutre en béton armé spécialement fabriquées en deux éléments, de façon à pouvoir coulisser et s'adapter à la longueur exacte de la portée, et à pouvoir couvrir une variation de portée de 50 centimètres.

Ces armatures sont équipées d'un dispositif de sécurité empêchant de dépasser la portée limite autorisée.

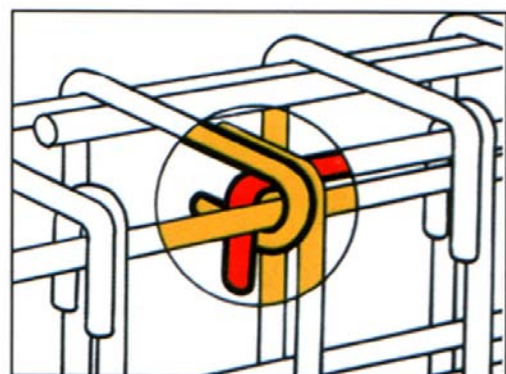
L'avantage de ce procédé est de permettre le positionnement exact du premier cadre par rapport à l'appui, ce qui ne peut être réalisé avec des armatures en longueur fixe s'il existe une légère variation de dimensions entre le projet et le chantier.



deux éléments coulissants



adaptation aux variations
de dimensions



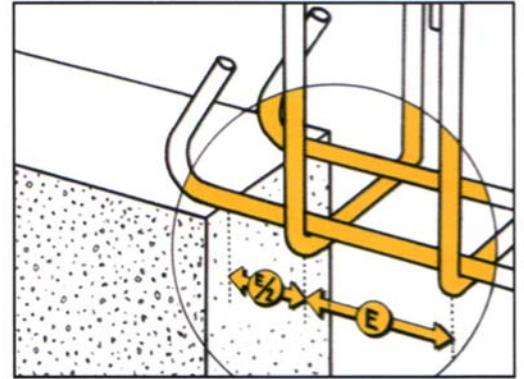
dipositif de sécurité

MISE EN OEUVRE

Après avoir déterminé le modèle de poutre à utiliser, procéder aux trois opérations suivantes :

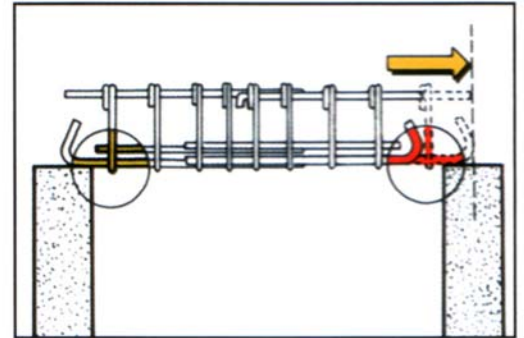
1

Présenter l'armature de façon à ce que la distance de l'appui au premier cadre soit égale à la moitié de l'écartement des cadres.



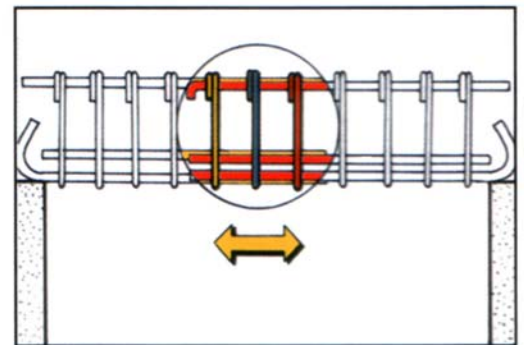
2

Faire coulisser l'autre partie de l'armature pour obtenir la même disposition à l'autre bout.



3

Positionner le cadre mobile au centre, ligaturer.

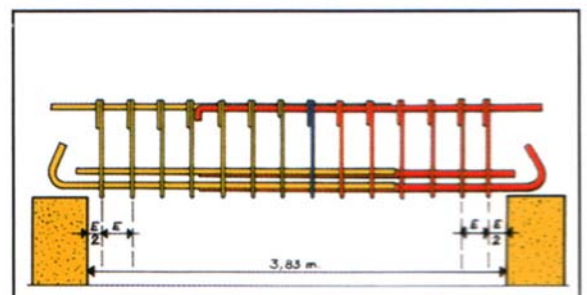


Exemple :

Poutre devant franchir une portée de 3m83.
Charge d'utilisation calculée de 3,350 DaN/ml.

Lecture de la fiche technique :

PAR 35 B : 3,80 m	3,600 DaN/ml
3,90 m	3,400 DaN/ml



CHOIX DE LA POUTRE en fonction des charges

Ce choix s'effectue en fonction de la portée à franchir et de la surcharge supportée.
(Calcul de la descente de charge pondérée en ml).

On prendra directement dans le tableau la poutre correspondante.

longueur en m. appuis compris Charge en T/ml	2,5 à 3	3 à 3,5	3,5 à 4	4 à 4,5	4,5 à 5	5 à 5,5	5,5 à 6
2	PAR 25	PAR 30	PAR 35 A	PAR 40	PAR 45	PAR 50	PAR 55
2,5	PAR 25	•	PAR35 B	PAR 40	•	PAR 50	PAR 55
3	PAR 25	•	PAR35 B	•	PAR45 B	•	•

● Pour ces charges et ces portées contacter le Bureau d'Études :

BEC

route de Bagnols
30130 Pont-St-Espirit
Tél : 66 39 20 30
Télécopie : 66 39 10 46

Exemple :

Soit une portée de 4,2 ml. avec une surcharge de 1,8 T/ml
Il faudra donc une PAR 40 dont la Surcharge admissible est de 2,5 T/ml.

FICHE TECHNIQUE

Réf.	Acier b x h (cm)	Béton b x h (cm)	Portée (m)	Charge limite d'utilisation (Da N/ml)
PAR 25	15 x 25	20 x 30	2,50	3.500
			2,60	3.300
			2,70	3.200
			2,80	3.100
			2,90	3.050
			3,00	3.000

PAR 30	15 x 25	20 x 30	3,00	3.000
			3,10	2.800
			3,20	2.700
			3,30	2.600
			3,40	2.500
			3,50	2.300

PAR 35A	15 x 25	20 x 30	3,50	2.400
			3,60	2.300
			3,70	2.200
			3,80	2.100
			3,90	2.050
			4,00	2.000

PAR 35B	15 x 35	20 x 30	3,50	4.200
			3,60	4.000
			3,70	2.200
			3,80	2.100
			3,90	2.050
			4,00	2.000

PAR 40	15 x 35	20 x 40	4,00	3.200
			4,10	3.100
			4,20	2.900
			4,30	2.800
			4,40	2.600
			4,50	2.500

PAR 45	15 x 35	20 x 40	4,50	2.500
			4,60	2.300
			4,70	2.200
			4,80	2.100
			4,90	2.200
5,00	2.000			

PAR 45B	15 x 45	20 x 50	4,50	4.000
			4,60	3.800
			4,70	3.600
			4,80	3.500
			4,90	3.400
5,00	3.300			

PAR 50	15 x 45	20 x 50	5,00	3.300
			5,10	3.200
			5,20	3.050
			5,30	2.900
			5,40	2.750
5,50	2.600			

PAR 55	15 x 55	20 x 55	5,50	3.000
			5,60	2.900
			5,70	2.800
			5,80	2.700
			5,90	2.600
6,00	2.500			

HYPOTHESES

- Section de poutre rectangulaire
 - Béton Fc 28 = 25 MPa
- Armatures en Acier Homologue Fe E40 et Fe E50
- Possibilité de reprise de coulage
- Charges uniformément réparties
- Application des règles BAEL 83

DOMAINE D'APPLICATION

Ces armatures préfabriquées ont été étudiées pour la réalisation de petits ouvrages en béton armé dans le domaine de la construction individuelle.

Les charges indiquées sur notre fiche technique sont des charges maximales non pondérées réparties.

(Ne pas tenir compte du poids propre de la poutre, ni des majorations de surcharge).

Ces données correspondent à des poutres BA réalisées avec un béton de type B25.

(Résistance garantie du 25 M Pa à 28 jours).

Ces poutres pourront être coulées en deux phases. Dans ce cas il faudra veiller à la parfaite propété de la reprise de bétonnage.

L'étalement ne devra pas être modifié entre les deux opérations.